

1

J'AI PERDU MON ANIMAL

Que dois-je faire ?



Ville
de
Carrières-sur-Seine

LES BONS RÉFLEXES

Les étapes essentielles pour agir rapidement



J'AI PERDU MON ANIMAL

EST-IL IDENTIFIÉ ?

(Puce électronique ou tatouage)

OUI

NON

CONTACTEZ L'I-CAD

(Assurez-vous que vos informations sont à jour)

PRÉVENEZ LES PROFESSIONNELS AUTOURS DE VOUS

(La mairie, la police municipale, la fourrière animale et les vétérinaires de votre secteur)

OUI

PORTE T-IL UN COLLIER AVEC MES COORDONNÉES ?

DIFFUSEZ LARGEMENT L'INFO

(Publiez des annonces sur les réseaux et les groupes de votre quartier, recherchez votre animal autour de son dernier lieu de présence)

**CABINET VÉTÉRINAIRE
DE CARRIÈRES-SUR-SEINE :**

01 39 15 04 03

**POLICE MUNICIPALE
DE CARRIÈRES-SUR-SEINE :**

01 39 15 79 58

I-CAD :
09 77 40 30 77
contact@i-cad.fr

**FOURRIÈRE ANIMALE
INTERCOMMUNALE :**

01 39 65 23 76